

DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE

DPCP DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

APPEL DE CANDIDATURES

916-246011159

Deux (2) emplois réguliers de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales sont ouverts au Bureau des affaires pénales pour lesquels le port d'attache est situé au point de service de Québec.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau des affaires pénales (BAP) est un bureau à vocation particulière au sein du DPCP, qui est sous la responsabilité de la procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales, M^e^ Karen Bédard. Ce bureau regroupe l'ensemble des procureurs spécialisés en matière pénale et couvre la plupart des districts judiciaires du Québec.

Le BAP a pour mission d'agir comme expert-conseil en droit pénal provincial et procède à l'autorisation des plaintes reçues de différents ministères et organismes. Il veille à l'application du *Code de procédure pénale* à l'égard d'une centaine de lois provinciales et fédérales. Il a aussi pour fonction de diriger les poursuites pénales devant les tribunaux (incluant les instances d'appel) et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire.

Les personnes retenues pour occuper ces postes seront sous l'autorité immédiate de M^e^ Kathy Bergeron, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

L'équipe

Le point de service est situé dans l'Édifice Louis-Philippe-Pigeon, au 1200, route de l'Église, à Québec. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Les procureurs qui y œuvrent doivent faire preuve, entre autres, d'autonomie, de rigueur et avoir l'esprit de collaboration considérant les nombreux partenaires avec qui ils doivent interagir.

Attributions des postes

Les postes consistent principalement à :

- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier pénal;
- analyser les dossiers soumis, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- soutenir le Bureau des infractions et amendes (BIA) dans l'autorisation de dossiers;
- agir et plaider devant les tribunaux à une fréquence régulière en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
- gérer un important volume de dossiers pour des infractions issues de lois diverses;

- effectuer toutes les démarches préalables aux procès;
- se déplacer sur demande dans d'autres points de service du DPCP ailleurs dans la province;
- offrir un support et un conseil aux autres procureurs du BAP œuvrant en droit pénal;
- dispenser de la formation juridique, tant à l'interne qu'aux partenaires;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques au besoin.

Profil recherché

Le BAP est à la recherche de personnes passionnées, curieuses, motivées et qui apprécient le travail d'équipe.

Concrètement, les personnes recherchées :

- sont des plaideuses accomplies qui ambitionnent avant tout de faire des représentations devant les tribunaux;
- sont à l'aise dans un environnement où le volume est important et savent gérer simultanément plusieurs dossiers impliquant des lois diverses;
- sont volontaires et polyvalentes, s'adaptent rapidement et avec souplesse aux imprévus, parfois soudains, et prennent des décisions judicieuses en conséquence;
- sont en mesure de plaider des dossiers complexes à brève échéance;
- démontrent un bon esprit de synthèse et un sens de l'organisation permettant de composer avec les échéances;
- témoignent d'un réel intérêt pour le droit pénal provincial;
- possèdent une facilité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires;
- font preuve d'engagement, rigueur et curiosité, avec un intérêt marqué pour l'approfondissement du droit.

Conditions de travail

Au 1er avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 $ et le traitement maximum à 192 423 $ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Télétravail

Dans l'éventualité où le télétravail est autorisé, les procureurs doivent fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue, sécuritaire et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux s'ils doivent participer à des audiences à distance.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur(e) (votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées);
  - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.
- faire parvenir votre candidature par courriel, au plus tard, le **1er décembre 2026, à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d’inscrire le numéro **916-246011159** de l’appel de candidatures.

Prenez note

Dans l’éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le BAP pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l’adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l’emploi

Communiquer avec M^{e} Kathy Bergeron, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l’adresse kathy.bergeron@dpcp.gouv.qc.ca.